

Le 10 avril 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE NOUVELLE ETAPE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE : LES ENTREPRISES DE L'EAU ET LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCROISSENT LEURS EFFORTS

Depuis 2010, La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) agissent conjointement en faveur de la protection de la ressource en eau. En 2 ans, leurs actions ont permis la publication d'un guide de bonnes pratiques partenariales, la création à l'échelle locale de partenariats entre les Chambres d'agriculture et les entreprises de l'eau ainsi que l'organisation de colloques pour promouvoir la protection des captages.

Aujourd'hui, la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture ont décidé d'accroître leurs efforts et de passer à une nouvelle étape.

C'est l'objectif de leur nouvel accord de coopération, signé pour l'année 2013, par lequel la FP2E et l'APCA s'engagent à contribuer à la protection des captages, à favoriser la mise en œuvre de plans d'actions partagés dans les zones de captages et à proposer aux agriculteurs des solutions innovantes. De nouvelles actions sont conduites dès à présent :

- **diffusion des bonnes pratiques et des expériences** acquises dans les 500 captages Grenelle,
- identification et valorisation des **solutions partenariales et agronomiques innovantes**,
- renforcement de **l'animation des réseaux** et du dialogue entre les Chambres d'agriculture et les entreprises de l'eau.

Ce nouvel accord témoigne de l'engagement de la FP2E et de l'APCA pour répondre aux attentes en matière de qualité de l'eau et pour favoriser les actions préventives de protection de la ressource.

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau représente la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France (Lyonnaise des Eaux, Nantaise des Eaux, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo et Veolia Eau). Avec 33 100 collaborateurs sur le territoire français, elles desservent en eau potable les deux tiers de la population et fournissent des services d'assainissement à plus de la moitié des français. La FP2E apporte un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France et en Europe ; en ce sens, elle est le porte parole des opérateurs privés de services publics d'eau et d'assainissement sur les sujets où l'intérêt commun est engagé : qualité de l'eau, préservation des ressources, politique environnementale, gouvernance des services publics, cadre juridique et réglementaire des métiers de l'eau, aspects sociaux, attentes des consommateurs. www.fp2e.org

Les Chambres d'Agriculture sont présentes dans chaque département et région et au niveau national avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Avec 4 200 élus représentant la diversité du secteur agricole et forestier de chaque département, et 7800 collaborateurs dont plus de 1000 dans le domaine de l'environnement, elles contribuent au dynamisme économique de leur territoire dans une logique de développement durable : développement des exploitations, gestion des ressources naturelles, préservation de l'environnement. Elles accompagnent les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement en leur apportant une assistance effective sur les aspects techniques, économiques, administratifs. Elles s'engagent au quotidien, aux côtés des agriculteurs, pour la performance durable de l'agriculture et des territoires. www.apca.chambagri.fr

Le Guide de recommandations de bonnes pratiques partenariales, réalisé en 2010, est disponible sur les sites Internet suivants : <http://www.chambres-agriculture.fr/thematiques/produire-durablement/ressources-en-eau/> et http://www.fp2e.org/Site/Publication_Dossier/publication.php?id=118&theme=5

Contacts presse :

Chambres d'agriculture France - APCA

Iris Roze

☎ : 01.53.57.10.51 / courriel : iris.roze@apca.chambagri.fr

www.apca.chambagri.fr

Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau

Bertrand Sirven – Agence Havas Worldwide Paris

☎ : 01.58.47.87.27 / courriel : bertrand.sirven@havasww.com

www.fp2e.org